

Paris, le 18 mai 2015

Le CIAN soutient l'initiative MDP-Afrique pour la valorisation des crédits carbone africains

Paris – La France accueillera en décembre prochain la 21^{ème} conférence mondiale sur le climat (COP21). Après les échecs des précédentes éditions, des engagements significatifs de tous les Etats sont attendus et l'Afrique compte faire entendre sa voix dans les négociations. En effet, alors qu'elle n'émet que 7% des gaz à effet de serre dans le monde, elle est l'une des premières victimes du changement climatique. C'est pourquoi le **CIAN a décidé de soutenir l'initiative MDP-Afrique en devenant signataire de sa lettre ouverte à la CCNUCC.**

Initié par Fabrice Le Saché (CEO, ecosur Afrique) et Olivier Mushiete (DG, Ibi Village), le mouvement MDP-Afrique regroupe plus de 40 représentants gouvernementaux, dirigeants d'entreprises, membres de la société civile qui se mobilisent et s'engagent dans le cadre de la COP 21 pour que l'Afrique bénéficie pleinement de la finance carbone et accélère ainsi le déploiement de technologies vertes sur le continent.

Pour répondre à la chute des cours des crédits de carbone, MDP-Afrique sollicite un **engagement financier fort et immédiat des Etats à hauteur de 2,5 milliards d'euros pour financer, par la fixation d'un prix minimum, le rachat de crédits de carbone issus de projets africains réalisés dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP).**

Une telle décision permettrait de valoriser les réductions d'émissions CO2 réalisées sur le continent africain et débloquerait des centaines de projets innovants qui sommeillent faute d'une visibilité de leur modèle économique. C'est autant d'emplois qualifiés et de croissance verte en plus pour l'Afrique et pour les entreprises des pays tiers qui disposent ainsi de nouveaux marchés potentiels à l'export.

MDP-Afrique publie une lettre ouverte détaillant les mesures proposées et invite toute partie prenante intéressée à rejoindre la dynamique initiée : <http://mdp-afrique.com>. L'objectif du mouvement MDP-Afrique est triple : sensibiliser l'opinion publique et les décideurs à la nécessité d'un prix du carbone africain, peser sur les négociations de la COP21 pour réorienter vigoureusement la finance carbone à destination de l'Afrique, offrir une expertise technique pour créer tout mécanisme promouvant cette idée.

Depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto (2005), chaque tonne d'émission CO2 évitée peut ouvrir droit à 1 crédit de carbone dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP). Bien que particulièrement exposée au réchauffement planétaire, l'Afrique n'a mobilisé que 3% du total de projets MDP et 1% du volume de crédits de carbone mondial émis.

Le continent africain dispose pourtant de gisements massifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre, réalisables à faible coût et à forte valeur ajoutée sociale et environnementale.

Que manque-t-il pour que ce développe cette économie bas carbone de grande échelle? Un prix de marché attractif pour les crédits de carbone africains. Le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande mondiale de crédits de carbone ne permet pas d'entrevoir un prix de marché autre que nul à brève échéance et pour les prochaines années. Une décision politique doit être actée pour assurer un débouché aux crédits de carbone africains.

Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique. A travers leurs 7000 établissements et 250 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un volume d'affaires de plus de 50 milliards €, soit 75% de l'activité française sur le continent. Il a pour mission première la promotion et la défense des intérêts de ses sociétés adhérentes sur le continent africain. Grâce à un réseau de correspondants influents et une expertise africaine reconnue, il leur apporte un soutien et des solutions pragmatiques aux difficultés liées au développement de leurs activités. Le CIAN les incite, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte du CIAN sur le développement durable et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).

Contact presse : Alix Camus, Tél. 01 45 62 55 76 / 06 48 07 20 82, Email. alix.camus@cian.asso.fr, Site : www.cian-afrique.org